

Procédure prise de rendez-vous **rhumatologie pédiatrique** Sites externes romands Sion / **Aigle** / Neuchâtel / Grangettes

Ligue Genevoise contre le Rhumatisme

Dès début **septembre 2013**, la LGR s'occupe de la prise des rdv dans les consultations des sites externes (**Aigle, Sion, Neuchâtel et les Grangettes**). C'est dans ce contexte que nous désirons vous apporter quelques informations.

Prise de rendez-vous :

Pour la **prise de rdv**, la LGR réceptionne les demandes. **Pour les nouveaux patients**, nous vous demandons de les orienter à la LGR, coordonnées cf bas de page), et le rdv sera fixé par nos soins. Dans la mesure du possible, les rdv seront donnés directement lors de la consultation de rhumatologie pédiatrique.

Pour les changements de rdv, les personnes doivent s'adresser directement à la LGR et la secrétaire verra avec les infirmières LGR ou avec les médecins si le rdv peut être remis en fonction des possibilités des agendas ou s'il y a lieu de procéder à d'autres changements. Nous agendons les demandes qui peuvent provenir également du CHUV ou des HUG pour les consultations citées ci-dessus.

Si une place se libère quelques jours avant la consultation, nous enverrons un message au secrétariat du site ainsi qu'au CHUV ou HUG afin de voir si patient peut bénéficier de ce rdv.

Pour les convocations :

Nous nous chargeons de vous faire parvenir par mail la liste des personnes à convoquer, minimum trois semaines avant la consultation. Vous pourrez ainsi convoquer les patients mentionnés sur la liste. Si un changement de rdv devait avoir lieu entretemps, nous vous préviendrions par mail afin que vous puissiez envoyer une convocation actualisée. Il est bien entendu que nous aurons préalablement avisé les parents concernés avant que la convocation de soit envoyée par vos soins.

Afin que nous puissions prendre contact téléphoniquement avec les parents, nous pouvons faire appel au secrétariat du CHUV ou HUG ou autre site afin d'obtenir les coordonnées des personnes.

Pour les courriers :

Les courriers dictés lors des consultations sont tapés par la secrétaire ou assistante médicale du site. Si les courriers n'ont pas été visés directement par le médecin lors de la consultation vous devrez les faire parvenir par email aux médecins qui les ont dictés. Le médecin lira et modifiera ce qui est nécessaire. Il faut l'accord et signature du médecin, vous pourrez imprimer le document et le mettre sous pli :

à l'attention du pédiatre ou autre spécialiste concerné.

Il est impératif que le courrier validé soit remis, par mail, au secrétariat du CHUV afin qu'il soit implémenté au dossier patient :

Christiane.Chabat@chuv.ch

Anne.Castella@chuv.ch

et au secrétariat de la LGR, à l'attention de Madame Luisella Baume

laligue@laligue.ch

b.fonjallaz@laligue.ch (cette adresse ne doit pas être divulguée aux patients).

Situation exceptionnelle :

Dans le cas où une consultation devait être fermée, la LGR préviendrait le site afin que vous puissiez adresser un courrier aux personnes agendées ce jour-là. Si le laps de temps était trop court, la LGR préviendrait téléphoniquement les personnes concernées ainsi que le site. Les rdv seraient alors remis après discussion avec médecins et infirmières.

A l'usage des secrétaires, assistantes médicales et médecins :

Nous avons créé une adresse mail pour la prise de rdv et nous vous prions d'utiliser uniquement cette adresse mail et de ne pas la remettre aux patients :

rdvped@laligue.ch

et de mettre systématiquement en copie b.fonjallaz@laligue.ch

A l'usage du patient :

Coordonnées à transmettre par vos soins au patient ou médecin spécialiste s'adressant à vous **pour un rdv de contrôle ou nouveau cas :**

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Rue Merle d'Aubigné 22

1207 Genève

Tél. 022 718 35 55 – Fax 022 718 35 50

Ouverture du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 et 17 h 00

Email : laligue@laligue.ch

Fait à Genève, le 4 septembre 2013, par Béatrice Fonjallaz et Luisella Baume.